



Associations Familiales Catholiques

Confédération Nationale CNAFC – Mouvement national reconnu d'utilité publique

AFC de Polynésie française

Association reconnue d'intérêt général - N° Tahiti : 412528 – www.afc-tahiti.org
PK 9,2 c/mont Outumaoro -BP 130042, 98717 Punaauia - Tél 41 25 36 – E-mail info@afc-tahiti.org

N/Réf : MFF/GB 20090420

Objet : Boîtes de nuit

Papeete, le 20 avril 2009

à

M. Michel Buillard

Député-maire de Papeete

Monsieur le Député-maire,

Les familles représentées par l'Association Familiale Catholique de Polynésie française se sentent concernées par le débat actuel sur les horaires de fermeture des boîtes de nuit.

Vous conviendrez certainement avec nous que nos enfants et nos jeunes sont l'avenir de ce pays et qu'il est inconcevable de parler d'un développement quel qu'il soit sans se préoccuper d'abord de ceux qui vont venir après nous.

D'ailleurs, vous avez toujours eu à cœur de développer toutes sortes d'activités à destination de la jeunesse. Il n'y a qu'à voir le succès du stade Willy Bambridge pour comprendre que la population est à la recherche d'espaces de ce type.

Par ailleurs, nous connaissons bien les difficultés et les dangers qui guettent les jeunes de nos jours : mal-être, alcool, accidents de la route, échec scolaire, drogue, violences, chômage... etc. Parmi ces dangers, l'alcool n'est pas le moindre et nous dépensons de fortes sommes en matière de prévention de l'alcoolisme chez les jeunes.

C'est pourquoi, nous ne comprenons pas la position que vous affichez concernant l'extension des horaires d'ouverture des bars et boîtes de nuit à Papeete.

Qu'il s'agisse du bon ordre public ou de l'animation de la vie sociale, il nous paraît clair que ce type d'activités ne correspond pas à ce que nos familles souhaitent pour cette ville et pour ses enfants.

S'il s'agit d'économie, vous savez bien qu'il existe des activités plus dignes et plus utiles à la société que le service de nuit dans un bar ou dans une boîte de nuit. Quoi qu'il en soit, l'argent ne peut pas justifier n'importe quel type de travail.

Monsieur le Maire, l'alcool détruit des vies et des familles. Nous n'avons pas besoin qu'il coule encore un peu plus dans nos rues. Au contraire, nous avons besoin que vous preniez les mesures adaptées aux vrais problèmes d'ordre, de sécurité et de salubrité publics de cette ville. S'il vous plaît, faites en sorte que nous puissions profiter le plus paisiblement possible des espaces publics. Et travaillons ensemble pour développer les activités qui aideront nos jeunes à devenir les adultes de demain.

« Aucun pays du monde, aucun système politique ne peut songer à son propre avenir autrement qu'à travers l'image de ces nouvelles générations qui, à la suite de leurs parents, assureront le patrimoine multiforme des valeurs, des devoirs, des aspirations de la nation à laquelle elles appartiennent, en même temps que le patrimoine de toute la famille humaine ». Jean-Paul II

En vous remerciant pour votre attention et en espérant que vos sages décisions prépareront cet avenir solide que nous souhaitons pour nos enfants et notre pays, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député-maire, l'expression de nos sentiments distingués.

La présidente,

Marie-France Frémy